



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 105 (2005), p. 321-356

Serge Sauneron, Jean Jacquet

Ouadi es-Sebou' est. Un village fortifié du groupe C en Nubie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use


You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ?????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
??? ???? ?? ?????????? ?????????? ?? ?????????? ?????????? ?????????????????		

Ouadi es-Sebou¹ est Un village fortifié du groupe C en Nubie

SERGE SAUNERON, JEAN JACQUET

 Parmi les nombreux travaux inachevés laissés par Serge Sauneron, décédé accidentellement en 1976, figure un volumineux dossier relatif à la fouille d'un village du groupe C en Nubie dont il fut l'inventeur. Cette entreprise, rapidement menée en 1965, alors que le Nil montait sans cesse à la suite de la construction du Haut Barrage d'Assouan, fut dirigée par Serge Sauneron lui-même secondé par Jacques Jarry, alors pensionnaire de l'Institut, et moi-même, chargé de l'architecture. À Jacques Jarry fut confiée l'exploration des environs du site¹. La fouille terminée, de retour au Caire avec le matériel, Serge Sauneron s'assura de la collaboration d'un préhistorien, Fernand Debono. Ils rédigèrent alors ensemble des notes concernant le matériel lithique du groupe C et ses vestiges alimentaires, mais aussi celui d'un petit site attribué au paléolithique moyen sous-jacent au village étudié.

L'importance du dossier laisse deviner que son auteur avait l'intention de rédiger un volume qui ne se serait pas limité à un simple rapport de fouille mais où il aurait traité, si l'on se réfère à son plan de publication, de sujets débordant largement le cadre du village, reprenant l'histoire du groupe C, les contacts avec l'Égypte et avec Kerma, la période d'insécurité, mais aussi la répartition et la description des sites reconnus le long de la vallée du Nil, s'adonnant à des recherches ethnographiques fort loin de la région étudiée.

La publication exhaustive du dossier dans l'état d'avancement où nous l'avons trouvé ne se limitait pas à un simple problème d'édition. En tirer un ouvrage eût été à coup sûr trahir la pensée de l'auteur, et un tel travail sortait d'ailleurs de mes compétences. J'ai donc opté pour la rédaction d'un simple article où figure l'essentiel du sujet. Chaque fois qu'il fut possible

¹ J. JARRY, « Les déserts de Sebou^a Est », *BIFAO* 67, 1969, p. 189-211 et 229-232.

j'ai cité *verbatim* les propos de l'auteur. J'ai d'autre part mis en forme ou abrégé les notes manuscrites ou dactylographiées laissées par ce dernier. La partie descriptive du site est le fruit de mes recherches.

J. J.

I. INTRODUCTION

La découverte

C'est au mois de mai 1964 que nous avons aperçu pour la première fois ce village sans nom : la mission que l'Ifao avait reçue du Service des Antiquités égyptiennes, soit la reconnaissance sur les deux rives du Nil de la zone allant de Seyala au nord à Ouadi es-Sebou' au sud, tirait à sa fin. Restait à prendre quelques photographies et mener une exploration rapide dans les *khors* voisins².

C'est alors que l'un d'entre nous, parti en éclaireur à bord de notre remorqueur, repéra sur la rive orientale du fleuve un mur construit au ras de la falaise, visible du Nil à cette heure du jour où les ombres s'allongent et où s'accroissent les contrastes. Une reconnaissance à pied sur le lieu même lui révéla l'ampleur du monument et l'intérêt que son étude présentait sans toutefois que sa nature exacte puisse encore ressortir clairement d'un examen trop rapidement mené.

La mission en Nubie de l'Ifao se terminait et sa date limite avait été inexorablement fixée. Les trois jours qui nous restaient auront à peine suffi pour évaluer l'étendue du site, son caractère fortifié, l'aspect général des constructions, leur état de conservation et l'identification de la céramique éparses sur le terrain. L'étude de cette céramique permettait de l'attribuer, par son caractère homogène, aux Nubiens du groupe C³.

Ces trois jours révéleront pourtant l'intérêt majeur que représenteraient une fouille et une étude exhaustive d'un site qui restait à dater, à un moment à préciser entre le Moyen Empire et l'époque Hyksos, et conservé comme nul autre.

Restait à convaincre les autorités du Caire de l'importance de la découverte : le feu vert donné sans difficulté nous permit d'organiser une campagne de fouilles pour l'année suivante.

Ainsi prit corps l'organisation d'un chantier qui du 23 janvier au 7 février 1965 devait nous révéler dans le détail la vie et les activités d'une population d'un groupe semi-nomade dont l'habitat avait été jusqu'alors ignoré des explorateurs⁴.

² Auparavant, l'Institut français avait exploré, en 1961, un site d'habitat du groupe C sur la rive ouest du Nil, à 300 m au nord du grand temple de Ouadi es-Sebou'. Voir J.-L. DE CÉNIVAL et G. HAENY, « Rapport préliminaire sur la troisième campagne de fouilles à Ouadi es-Sebouâ. Novembre-décembre

1961 », *BIFAO* 62, 1964, p. 227-229, pl. XXXIV A (J. J.).

³ L'étude de la céramique du village a fait l'objet d'une publication hors de son contexte. Voir B. GRATIEN, « Le village fortifié du groupe C à Ouadi es-Seboua Est, typologie de la céramique ». *CRIPEL* 7, 1985, p. 39-69 et fig. 1-15.

⁴ Serge Sauneron, « Un village nubien fortifié sur la rive orientale de Ouadi es-Sebou' », *BIFAO* 63, 1965, p. 161-167 et pl. XIII-XX. Pour un essai de datation, voir p. 165 et n.1

La situation du village

Le village que nous allons décrire a maintenant disparu sous les eaux du lac Nasser. Il était situé en Nubie égyptienne, sur la rive est du Nil, juste en face du temple ramesside de Ouadi es-Sebou'. Implanté sur le plateau rocheux formé de grès nubien, il était construit sur une légère pente, régulière d'est en ouest d'environ 5 % et s'étendait jusqu'au bord de la falaise qui dominait la plaine alluviale (fig. 10, a et b). Quelques gros rochers encombraient les lieux, dont les habitants durent s'accommoder ou tirer parti. L'accès direct au village depuis la rivière était donc très difficile sinon impossible à cet endroit. Le Nil au pied du site coulait à peu de choses près du sud au nord. La vue depuis le village s'étendait au moins à une dizaine de kilomètres en amont et en aval du fleuve.

Le village s'était installé sur l'emplacement d'un petit site préhistorique attribué au Paléolithique Moyen reconnu à la surface du plateau sur une aire de dispersion très limitée. Dépourvu de structures, ce site a produit quelques objets et beaucoup de déchets de taille⁵. Il a été reconnu sous la région sud-est du village. Les habitants du village ont parfois repris son matériel lithique pour le réaménager à leur convenance.

L'aspect général du village

C'était une petite agglomération de constructions en pierres brutes, fortifiée, entourée d'un mur d'enceinte du même matériau formant plus ou moins un demi-cercle (fig. 1, plan d'ensemble du village). Cette muraille protégeait le village sur trois côtés, nord, est et sud, la falaise dominant le Nil formant sa limite occidentale.

Le village intra-muros couvrait une aire d'environ 45 m du nord au sud, sur 38 m d'est en ouest. Les bâtiments qui le constituaient étaient des locaux le plus souvent rectangulaires ou formant des quadrilatères irréguliers. Un seul enclos bâti sur un plan circulaire a été relevé. Ils mesuraient en moyenne de 5 à 20 m². On pourra les interpréter comme des huttes, des cases, des maisons, des enclos ou simplement des *locus*. Généralement répartis en îlots, ils étaient desservis par un réseau irrégulier de ruelles.

L'état du site avant la fouille

Il est fort possible que de nombreux siècles se soient écoulés entre le dernier passage d'un être humain sur le site et notre arrivée. Entre-temps, la nature a fait son œuvre: le vent, des orages très rares mais qui pouvaient être violents, le soleil, les animaux sauvages ont eu raison de constructions très fragiles faites de pierres brutes. La figure 11 montre mieux que toute description l'état de ruine des maisons à l'intérieur du village où l'accumulation des pierres tombées des superstructures occultait presque entièrement le plan des unités construites. Le mur d'enceinte, construction pourtant massive, n'a pas non plus résisté aux éléments et son extrémité nord était pratiquement méconnaissable.

⁵ Ce matériel a fait l'objet d'une étude par feu M. Fernand Debono, étude qui déborde le cadre de la présente publication. La documentation et les

commentaires de Fernand Debono peuvent être consultés dans les archives de l'Ifao.



BIFAO 105 (2005), p. 221-256. F. de launeron, Jean Jacquet
 Ouali es-Sebou' est. Un village fortifié du groupe C en Nubie.
 © IFAO 2026

Les travaux préliminaires

Après une couverture photographique de l'ensemble du village, la tâche principale consistait à enlever la masse de pierres tombées tout en laissant en place tout élément qui paraissait être *in situ*. Ce fut un travail de longue haleine, aux pierres étant mêlée une grande quantité de sable apporté par le vent.

Ce travail achevé, nous pouvions distinguer ce qui restait des murs des maisons dont le plan apparut peu à peu. Nous pouvions alors établir un plan sommaire du village qui nous servirait de plan-clé pour toute description ou localisation des objets.

Il s'avéra dès le premier abord que l'établissement d'un quadrillage traduit en abscisses et ordonnées ne correspondait pas aux nécessités de la documentation et que l'identification des *locus* par des chiffres, celle des ruelles par des lettres serait la plus convenable pour la localisation des objets (fig. 2). Cette numérotation ne correspond pas à un ordre géographique strict mais a été établie au fur et à mesure du dégagement et restera inchangée dans la présente publication. Elle concerne indifféremment tous les enclos, petits ou grands, ainsi que les espaces libres présentant un intérêt archéologique quelconque. Les ruelles furent divisées en secteurs courts pour localiser plus précisément le matériel qu'on y recueillerait.

On ne peut parler ici de stratification, et toute tentative de stratigraphie devenait illusoire, la couche archéologique analysable étant très peu épaisse au-dessus du sol naturel, ce qui d'une part dénote la pauvreté de l'activité humaine et d'autre part la durée relativement courte de l'occupation du site. La céramique, pratiquement jamais *in situ* à la suite de pillages, était répartie sur toute l'étendue du site. On verra plus loin que si chronologie il y a, on peut mieux la discerner dans l'évolution du plan général du village.

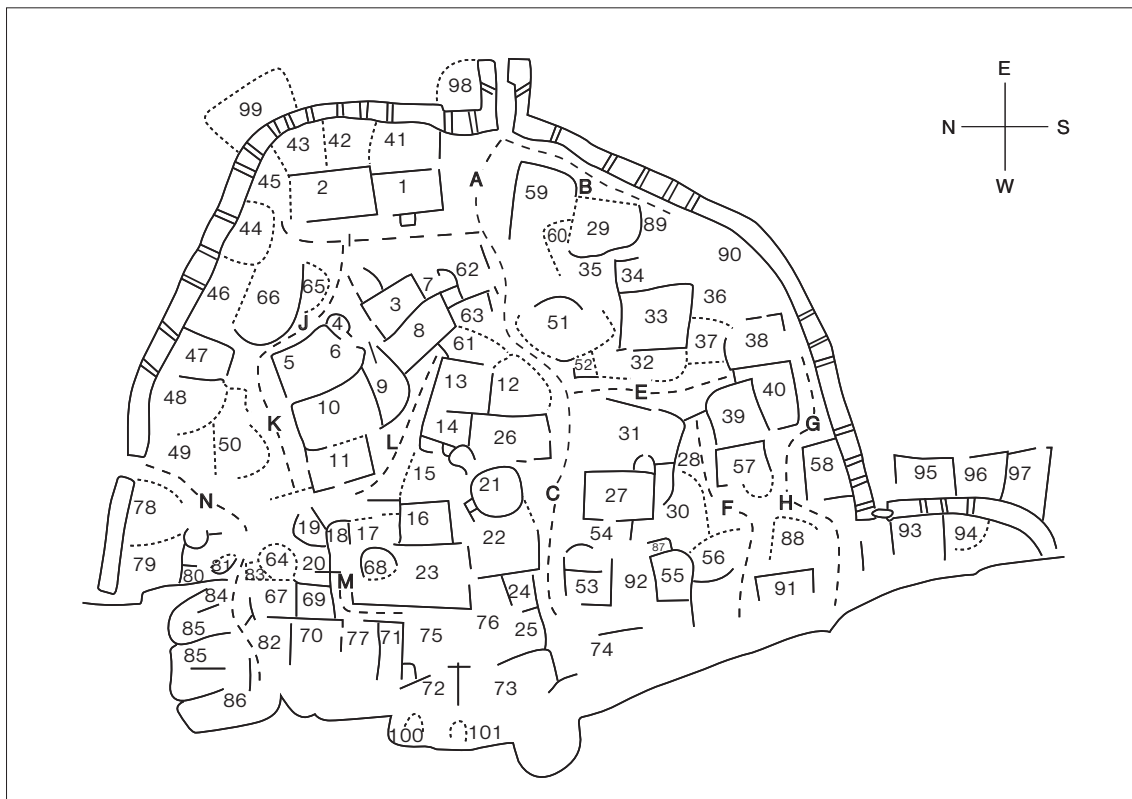


FIG. 2. Numérotation générale des enclos.
BIFAQ 105 (2005) p. 321-356. Ed. et S. Aubert, Jean Jacquet
Ouadi es-Sebou' est. Un village fortifié du groupe C en Nubie.
© IFAO 2026 BIFAQ en ligne

2. DESCRIPTION DU VILLAGE

LE MUR D'ENCEINTE

La grande muraille qui entourait le village de Ouadi es-Sebou' était un des éléments caractéristiques du site. Les villages du groupe C que nous connaissons étaient assez fréquemment établis en plaine ouverte, sans enceinte⁶. Ici, posée à même le rocher, au bord de la falaise, loin de toute dune qui aurait pu l'ensevelir, la muraille de Ouadi es-Sebou' avait conservé, après 35 siècles et plus, et malgré son aspect de ruine, un peu de son allure défensive d'autrefois. Elle protégeait la plus importante agglomération du groupe C de l'époque tardive reconnue en Nubie au cours des différentes opérations de sauvetage des monuments de cette région.

Nous avons vu que le village enclos dans l'enceinte était pressé au bord de la falaise qui tombait abruptement sur la plaine alluviale. Autour de lui, la muraille formait un demi-cercle irrégulier.

La muraille mesurait une centaine de mètres de longueur. Conservée généralement sur une hauteur de 1,50 m à 2 m, elle devait être à l'origine haute, pour avoir quelque utilité, de 3 m environ. La muraille ne semblait pas avoir été couronnée par un profil particulier.

Cette fortification était construite sans fondations profondes, ses premières pierres étant posées à même le rocher du plateau après un sommaire nettoyage de surface.

Le mur sur son parcours a rencontré quelques gros rochers gisant en surface et les a englobés dans sa construction. C'est le cas le long de la muraille sud (90, fig. 12 a) où les meurtrières n'ont pas pu être taillées dans la roche. Les matériaux utilisés pour la construction de la muraille étaient de simples dalles de grès non équarries ramassées dans les environs, mesurant de 40 à 70 cm de longueur, parfois beaucoup plus, et épaisses de 7 à 15 cm en moyenne. Ces dalles furent posées sans grand soin, soit horizontalement soit plus rarement verticalement soit le plus souvent en épis sans tenir compte de la déclivité générale du terrain (fig. 12 b). Parfois d'énormes dalles apportées des environs immédiats du village avaient été noyées dans le corps de la construction. On devine que les bâtisseurs, en montant progressivement deux parements extérieurs, comblaient le vide qui les séparait à l'aide de tout-venant de plus petit format.

Les blocs de parement étaient fréquemment calés à l'aide de petites pierres en coin et nulle part nous n'avons pu relever la présence d'un mortier quelconque, argile ou limon du Nil devant assurer la cohésion de l'ensemble. Un liant aurait-il été utilisé puis érodé par le vent, nous en aurions certainement relevé la trace.

La muraille présentait un léger fruit sur ses deux faces, très irrégulier. Elle était d'épaisseur variable, mesurant à sa base de 1,20 m à 1,40 m. Au sommet de sa partie la mieux conservée, cette épaisseur tombait à 0,80 ou 0,90 m et l'on peut estimer qu'à 3 m de hauteur elle ne dépassait pas 0,50 m.

⁶ Le site fortifié d'Areika, tel que nous l'avaient décrit Randall Maciver et Woolley (D. RANDALL MACIVER, C. L. WOOLLEY, *Areika, Eckley B. Coxe Junior Expedition to Nubia I*, Oxford, 1909), a fait l'objet d'une nouvelle interprétation, plus plausible. Voir J.W. WEGNER, « Regional Control in Middle Kingdom

Nubia: The Function and History of the Site of Areika », *JARCE* 32, 1995, p. 126-160.

Les portes

Trois portes étaient ménagées dans le mur d'enceinte, donnant accès au village : une porte centrale à l'est, fortifiée, une porte au nord et une porte au sud. Notons d'emblée qu'aucune de ces portes n'était munie de cadre ou de chambranle qui serait représenté par de longues dalles verticales. Elles étaient réduites à leur plus simple expression. Les deux portes latérales nord et sud permettaient aux habitants de descendre vers le Nil pour s'approvisionner en eau. En effet, si la falaise au bord du village était abrupte, de part et d'autre de celui-ci et à une certaine distance, des sentiers parmi les éboulis étaient praticables.

Les circonstances ont voulu que ce soit la porte nord de l'enceinte qui soit la plus ruinée. Il a été toutefois possible d'en retrouver le plan à sa base.

La porte nord

Se trouvait à environ 8 m du bord de la falaise. C'était une baie de 1,50 m d'ouverture dans l'état où nous l'avons trouvée, ses deux montants étant ruinés. Une longue dalle de 1,75 m gisait à l'extérieur de la porte qui pourrait être son linteau (fig. 1) et un trou dans le sol rocheux dans l'angle sud-ouest de l'ouverture représente sans doute sa crapaudine. La porte ouvrirait alors du sud au nord vers l'extérieur.

La porte sud

[FIG. 13 A-B]

Se présentait tout différemment. Ici, la muraille interrompait sa course est-ouest à environ 5 m du bord de la falaise pour se retourner à angle droit en direction du sud. Ce nouveau pan de mur s'étendait sur environ 11 m en une courbe progressive pour rejoindre le bord de la falaise. L'espace ainsi ménagé entre muraille et falaise sera occupé par deux enclos dont un en pierres sèches (93 et 94)⁷.

La porte sud se trouvait à l'intersection des deux pans de la muraille. Elle était orientée est-ouest et on pénétrait à l'intérieur de l'enceinte depuis l'est en longeant l'extérieur de l'enceinte (fig. 13 a).

La porte sud avait conservé son linteau en place. C'était une longue dalle épaisse de 20 cm (fig. 13 b) à peine équarrie dont le dessous se trouvait à 1,40 m du sol, donc très bas : serait-ce un indice de la taille des habitants ? Mieux vaut pour cela s'en référer à l'étude des nécropoles.

Nous n'avons pu relever dans cette baie aucune crapaudine en place, vu le mauvais état du seuil. Toutefois gisait à 1 m de là un bloc de grès percé d'un trou circulaire de 6 cm de diamètre qui pourrait bien représenter une crapaudine rapportée. Pas plus n'avons-nous relevé de trace de l'axe du tourillon supérieur qui a pu être un élément en bois ou en pierre engagé dans la paroi latérale. Il ne fait cependant aucun doute que les trois portes du village étaient munies de vantaux.

⁷ Nous utiliserons désormais le terme de « pierres sèches » pour désigner les constructions faites de pierres entassées, faute de terme plus adéquat, et pour les distinguer des « pierres levées ».

La porte de l'est

[FIG. 14 A-B]

La porte de l'est était l'accès principal au village. Elle présentait un caractère défensif avec ses deux avancées vers l'extérieur longues de plus de 3 m, son rétrécissement à 0,90 m précédant le vantail de fermeture et ses deux meurtrières obliques (voir plan, fig. 1). La meurtrière nord n'ouvrait pas directement sur le plateau mais sur une structure en arc de cercle (98) qui ne devait pas être très haute. De même deux meurtrières, à l'ouest, mettaient cet enclos en communication avec le village proprement dit. L'enclos était pourvu de deux passages donnant sur l'extérieur (indiqués par des flèches sur le plan). Cette structure, sorte de parapet de protection, malgré son aspect secondaire semble bien avoir été prévue dans le plan initial du village car son extrémité nord correspondait à un décrochement dans la muraille. Rien ne prouve qu'un tel dispositif ait existé du côté sud de la porte où aucune trace de construction n'a été relevée. Ouvrons ici une parenthèse pour signaler à environ 3 m en avant de l'entrée un parapet en demi-cercle représentant une position défensive avancée. À 10 m au nord, nous retrouvons un parapet du même genre mais plus petit. Ces aménagements hors les murs de même que l'enclos rectangulaire 99 accolé à l'extérieur de la muraille laissent deviner l'inquiétude des défenseurs pour qui l'ennemi pouvait surgir du nord, préalablement caché dans une dépression du plateau située à quelque distance du village. Cette menace immédiate n'existait apparemment pas au sud du site.

Le linteau de la porte a été retrouvé à l'intérieur de l'enceinte, près de l'entrée. C'était une longue dalle mesurant 1,60 m × 0,70 m. Sa crapaudine était bien visible dans le recoin sud qui marquait l'élargissement de l'entrée. Cette crapaudine, simple trou circulaire, était forée dans le rocher naturel.

Les meurtrières

La présence de meurtrières réparties sur l'ensemble de l'enceinte est très intéressante. On en comptait 32 lors de la fouille, mais plusieurs ont dû disparaître avec la chute des pans du mur. C'était le cas entre la porte nord et le Nil et tout de suite à l'ouest de cette porte (fig. 13 a) et c'était aussi le cas au milieu de la moitié sud de l'enceinte ; initialement, on devait compter de 35 à 40 meurtrières. La forme de celles-ci était relativement constante. Leur base située à 1 m ou 1,10 m du sol intérieur autorisait un archer à tirer à genou. La surface d'appui de la baie était constituée de quelques pierres plates posées en largeur, parallèles aux deux parements du mur (fig. 15 b). Sur ces pierres se dressaient deux ou plusieurs pierres de chant, de la largeur du mur, supportant à leur tour un linteau fait d'une ou plusieurs dalles qui recevaient tout le poids du mur dans sa partie supérieure. La dimension de l'ouverture variait d'une meurtrière à l'autre mais sa largeur oscillait en général entre 20 et 25 cm. La hauteur était du même ordre mais variait naturellement d'un point à l'autre. La baie était rectiligne dans toute l'épaisseur de la muraille. Si elle formait une bonne protection contre des tirs de l'extérieur, son étroitesse offrait par contre un champ visuel extrêmement limité pour le défenseur, ce qui explique la fréquence de ces installations (fig. 15 c). Il est intéressant de noter à ce sujet que les meurtrières n'étaient pas systématiquement aménagées perpendiculairement au mur ; en plusieurs points, elles traversaient la paroi obliquement dans le dessein évident de permettre la surveillance d'une zone précise sur laquelle plusieurs meurtrières devaient converger.

On notera qu'il y avait une forte concentration de meurtrières à l'angle nord-est de l'enceinte comme si les craintes que l'on pouvait concevoir s'étaient normalement concentrées dans cette direction. Si le plateau s'étendait sur tout le pourtour du village, il est de fait que la nature du terrain laissait redouter une surprise de ce seul côté. Si la vue s'étendait des autres meurtrières jusqu'à 100 ou 200 mètres, une brusque dépression au nord-est cachait un cheminement hors de la vue des guetteurs et créait dans cette direction un angle mort fâcheux permettant à un ennemi éventuel d'arriver assez près du village à l'insu des défenseurs. Il était bon, dans ces conditions, de prévoir une puissance de tir accrue pour faire face à cette réelle menace.

Cette constatation montre avec quel soin le système défensif a été élaboré. Il est évident qu'au moment où elle a été établie, cette enceinte n'avait rien de symbolique et répondait au souci de protéger de dangers dont la nature était parfaitement définie : ni les animaux sauvages, ni les intempéries mais bien d'autres hommes qui seraient parvenus sur le plateau par le ouadi qui s'enfonçait vers l'est à 300 m au nord du village et qui auraient tenté d'approcher du village en utilisant les protections naturelles offertes par les rochers parsemés sur le terrain.

Au chapitre de la défense, notons encore la présence en bordure de la falaise de deux petites constructions en forme de fer à cheval (100 et 101) montées en pierres sèches. Nous voyons là des positions pour des guetteurs faisant face à l'ouest et pouvant contrôler tout mouvement dans la vallée et au-delà. L'utilité de ces abris dont l'orientation était apparemment illogique ne se conçoit que comme des écrans au dos des guetteurs sans lesquels leur silhouette se détachant sur le ciel aurait constitué une cible de choix pour tout ennemi s'approchant de la falaise.

LE CHEMIN DE RONDE

Une rapide lecture du plan nous conduit à deux constatations concernant l'organisation du village et les types de constructions.

Il est manifeste que la muraille était trop étroite à son sommet pour qu'on ait pu y installer un chemin de ronde protégé par des merlons et des créneaux (fig. 16). Un autre parti devait être adopté, celui de la défense au niveau du sol.

Nous avons vu que la muraille était percée de nombreuses meurtrières destinées à la défense. Encore fallait-il que ces installations soient accessibles, et rapidement, aux archers en cas d'alerte.

La conclusion évidente est que lors de la construction initiale du village, un « chemin de ronde » permettant une libre circulation fut ménagé, comme il est logique, entre les maisons et le mur extérieur qui les protégeait. Ce chemin devait permettre aux veilleurs de contrôler les abords du village par les orifices prévus dans le mur d'enceinte et de tirer à l'arc, par ces mêmes orifices, sur les assaillants éventuels.

Cette nécessité logique montre que les maisons 41 à 49 et 78-79 qui s'appuyaient à la muraille dans sa partie nord ne pouvaient être contemporaines de l'aménagement initial du village. La disposition de l'enceinte et de ses meurtrières n'aurait plus la moindre utilité si le plan tel que nous l'avons relevé était celui de la première installation. En fait, la fouille est venue confirmer sur ce point notre déduction purement logique : toute la rangée des maisons 41 à 49 fut bâtie sur les débris ménagers des maisons voisines, ce qui est parfaitement clair dans le cas des maisons 1 et 2 essentiellement.

De plus, la structure des murs faits de pierres entassées sans grand soin contraste entièrement avec le style des maisons initiales du village dont les premières assises sont caractérisées par des pierres dressées. Il ressort donc clairement que ces maisons ne furent bâties dans les espaces disponibles dans le village qu'après que le mur d'enceinte fut devenu inutile à la défense, donc dans une phase ultérieure de l'occupation où les conditions générales d'existence rendaient le souci de défense moins urgent. De plus, la fouille a démontré que deux au moins de ces maisons furent des étables et que le choix de ces positions fut simplement déterminé par le voisinage des portes. Peut-être cette augmentation du nombre des enclos correspondait-elle à un accroissement de la population.

La situation est moins évidente sur le côté sud de l'enceinte. Les maisons primitives ont toujours laissé le passage libre le long du mur d'enceinte (le couloir G) et la présence de gros rochers saillants à la surface n'était pas pour favoriser l'installation de nouveaux enclos à une époque tardive⁸. Seule la maison ancienne 58 venait s'appuyer contre l'enceinte et condamnait ainsi le passage du chemin de ronde. En fait, toute cette partie de la muraille reste énigmatique et on peut se demander si à l'origine elle ne s'étendait pas directement jusqu'au bord de la falaise. Dans ce cas, l'extension vers le sud avec ses enclos intérieurs et extérieurs serait un aménagement postérieur autorisé par un moindre souci de défense de ce côté du village.

L'HABITAT

Très peu de sites d'habitat du groupe C ont été fouillés au cours des différentes campagnes de sauvetage des monuments de Nubie, les diverses missions archéologiques ayant par choix exploité de nombreuses nécropoles au détriment des sites urbains. Aussi attachons-nous beaucoup d'importance aux sites d'habitat du groupe C fouillés et publiés tels qu'Aniba⁹, Areika¹⁰, Korosko¹¹ ou Ouadi el-Arab¹².

On peut concevoir que le mur d'enceinte du village ait été édifié avant, ou même simultanément à la construction des bâtiments qu'il protège. Le choix du site, la forme relativement régulière de ce mur, sa construction sur un terrain vierge dépourvu de constructions plus anciennes, le plan d'implantation des nouvelles maisons à l'intérieur de l'enceinte militent en faveur de cette hypothèse.

Ce fut sans doute un travail de longue haleine, la quête des matériaux prenant beaucoup plus de temps que la construction elle-même. On imagine une centaine de Nubiens, hommes, femmes et enfants, venant peut-être d'autres villages, occupés à cette entreprise.

Le plan d'ensemble du village nous montre les installations dans leur forme finale, toutes périodes confondues. Mais nous avons déjà vu, à propos du chemin de ronde, qu'il fallait distinguer deux types de constructions correspondant à deux périodes différentes : les enclos faits de pierres dressées, les plus anciens et contemporains de la construction de l'enceinte,

⁸ On aura noté sur le plan l'absence de plusieurs meurtrières dans les murailles nord et sud. Cela est dû à l'état de destruction de la muraille au-dessous du niveau de ces installations.

⁹ G. STEINDORFF, *Aniba I*, Glückstadt, 1935.

¹⁰ D. RANDALL MACIVER, C.L. WOOLLEY, *Areika*, Eckley B. Coxe Junior Expedition to Nubia I, Oxford, 1909.

¹¹ W. EMERY, L.P. KIRWAN, *The Excavations and Survey between Wadi es Sebuia and Adindan 1929-1931*, Le Caire, 1935.

¹² *Ibid.*

et les enclos faits de pierres entassées, postérieurs aux précédents (fig. 17 a et b). Encore ne faut-il pas généraliser car les deux types de construction ont pu se chevaucher. Ainsi, un local réservé à l'habitation fait de dalles dressées et couvert pouvait être adjacent et contemporain d'un espace entouré de pierres entassées, à ciel ouvert, servant d'enclos pour les animaux. Ou encore les enclos 95 à 97 construits en pierres levées à l'extérieur de la muraille ne pouvaient être que postérieurs à l'utilité de celle-ci.

Les enclos de pierres levées

Mais venons-en à la construction des enclos. À quelques exceptions près, les huttes étaient construites sur un plan rectangulaire plus ou moins régulier, sans orientation prédéfinie (fig. 18). Toutefois quelques enclos arrondis ou semi-circulaires étaient dispersés sur le site. Un seul enclos formant un cercle complet composé de dalles plus hautes que la moyenne (1 m) a été relevé, au centre du village (21, fig. 17 a), alors qu'ils sont très fréquents sur d'autres sites tels qu'Aniba où ils sont pratiquement la règle¹³, Korosko¹⁴ ou Ouadi el-Arab¹⁵. Les quadrilatères excédaient rarement 5 m de longueur sur 3 m de largeur.

Les parois

La méthode de construction des parois des enclos faits de dalles verticales alignées telles que nous les voyons sur les photographies du village semble avoir été particulière au groupe C et nous ne l'avons remarquée nulle part ailleurs. Elle était due sans doute à l'abondance dans la région de grès nubien se délitant en plaques de la bonne épaisseur et ne demandant que peu ou pas de retouches. Ce type de construction était prépondérant dans le village. Ces dalles non équarries étaient fichées en terre dans le sol fait de cailloutis et de sable qui recouvrait le rocher du plateau de grès. Placées côte à côte, épaisses de 10 à 15 cm environ, elles mesuraient de 50 à 80 cm de hauteur sur 40 à 60 cm de large. La grande majorité de ces dalles étaient jointives, différant en cela des huttes relevées à Aniba¹⁶. Tout espace libre devait être comblé à l'aide de petites pierres plates entassées comme nous le montre la fig. 19 illustrant le même site. Tout l'ensemble, les joints entre les dalles ainsi que le remplissage des vides, était crépi à l'aide d'un mortier de terre qui en assurait l'étanchéité et la protection contre les insectes et les petits rongeurs. Mais la hauteur de cette maçonnerie rustique était insuffisante et les parois de pierres levées étaient encore rehaussées de murets faits de tout-venant sans doute liés avec de l'argile. Nous n'en avons pas trouvé la preuve dans notre village mais cette construction à l'équilibre précaire était bien attestée sur d'autres sites comme par exemple à Debeira où la hauteur des parois atteignait ainsi 1,60 m¹⁷. Le mortier d'argile devenu très friable avec le temps a disparu du fait de l'érosion éolienne ou à la suite de gros orages; nous n'en avons relevé que des traces.

¹³ G. STEINDORFF, *op. cit.*, p. 202 et fig. 15-16

¹⁴ W. EMERY, L.P. KIRWAN, *op. cit.*, pl. 23, en haut.

¹⁵ *Ibid.*, pl. 21.

¹⁶ Voir fig. 3. Document reproduit d'après G. STEINDORFF, *Aniba I*, p. 209.

¹⁷ T. SÄVE-SÖDERBERG, «Preliminary Report of the Scandinavian Expedition», *Kush* 11, 1963, p. 58 et fig. 4.

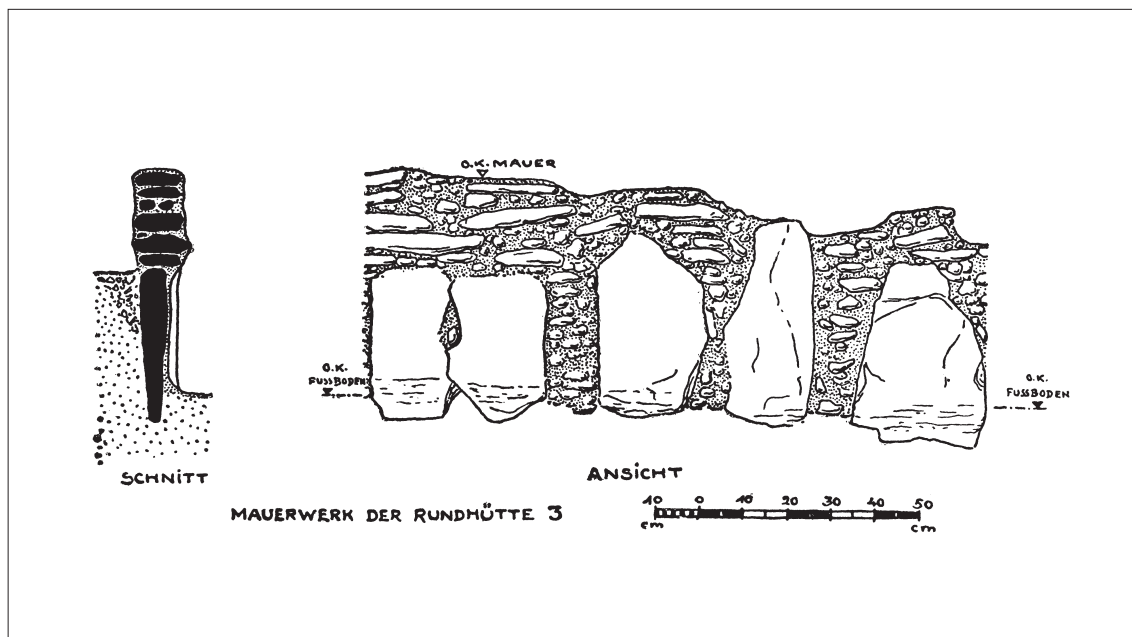


FIG. 3. Paroi d'enclos à Aniba. Coupe et élévation.

Les sols

Dans le cas de Ouadi es-Sebou' comme dans celui d'Aniba, le sol des enclos était plus bas que le terrain ou les ruelles qui les entouraient. Le plus souvent, le sol des enclos avait été débarrassé de ses cailloutis et du sable qui l'encombraient pour atteindre une surface solide, soit le plateau de grès. Celui-ci, parfois fissuré, avait été recouvert d'une couche d'argile damée par l'usage et ses fissures superficiellement comblées.

La couverture

Il ne fait pas de doute que les huttes, du moins celles réservées au logement, étaient couvertes d'une toiture, ne serait-ce que pour se protéger du soleil nubien. Pour soutenir de telles constructions, si légères fussent-elles, des supports étaient nécessaires, la faiblesse des parois excluant tout poids supplémentaire. Si l'on admet que le climat de la Nubie à l'époque du groupe C était à peu près semblable à ce qu'il est de nos jours, les matières végétales propres à confectionner des supports devaient être extrêmement rares : quelques acacias de loin en loin, quelques palmiers *doum*, ces ressources étant vite épuisées. On pourrait envisager des piliers de section carrée en brique crue ou en pierres équarries. Nous pouvons d'emblée écarter ces deux types de supports, la brique crue étant pratiquement absente du village et les piliers faits d'éclats de grès prenant beaucoup de place. Nous n'en avons d'ailleurs pas trouvé de trace sur le terrain.

Restait le matériau le plus abondant dans la région : les roseaux poussant sur les bords du fleuve. Leur usage est attesté par la présence parmi les enclos de restes de ces végétaux liés par de l'argile, brûlés à la suite d'un incendie ou d'un feu délibéré. On peut alors envisager la production de poteaux faits de roseaux réunis en faisceaux et liés avec de l'argile. Une technique semblable pouvait d'ailleurs bien être utilisée pour la réalisation des toitures.

La présence de trous de poteaux n'a pas été relevée sur le site, pas plus d'ailleurs que dans des constructions semblables sur la plupart des sites reconnus alors qu'ils existent par milliers sur le site de Kerma par exemple¹⁸. Dans le cas de notre village, l'absence de trous de poteaux peut s'expliquer par la dureté du sol de grès, plus difficile à forer que le sol d'un site construit sur une couche d'alluvions. Il faut donc admettre que les supports qui nous occupent étaient simplement calés au sol avec quelques pierres et appuyés contre les pierres levées des parois, ce qui n'a pas laissé de trace.

Les portes

[FIG. 4]

Les portes donnant accès aux enclos, soit depuis les ruelles soit d'un enclos à l'autre, n'ont certes pas toutes été identifiées. C'étaient de simples baies dépourvues de montants ou de crapaudines, donc dépourvues de vantaux. Leur largeur, très variable, allait de 0,60 m (enclos 11) à 1 m (enclos 58, 95 ou 96). On peut concevoir que les baies étaient tendues de peaux.

Les foyers

[FIG. 5]

Les foyers domestiques relevés dans le village ne comportaient le plus souvent aucune structure particulière. Tous, sauf un, étaient localisés dans des enclos aux pierres levées ou directement en rapport avec eux. Ils se sont révélés par la présence accumulée de cendres ou de charbon de bois ou par l'argile du sol ou des parois légèrement calcinée. Ces foyers étaient quelquefois marqués par une légère dépression dans le sol.

Leur position dans l'enclos ne semble correspondre à aucun impératif tel que le vent dominant ou la fumée. Tout au plus pouvons-nous constater que certaines zones du village telles que le centre ou la région sud-ouest étaient dépourvues de foyers.

Il est rare que les foyers aient été au centre de la hutte (34, 37, 39). Plus généralement, nous les avons relevés dans un angle (27, 47, 59, 82) ou appuyés à une paroi (1, 29, 31, 85). Parfois avons-nous pu voir encore quelques briques ou quelques pierres qui avaient servi à conserver les braises ou à poser un récipient (68). Nulle part nous n'avons trouvé de fours ou de foyers construits dans le sol avec des parois maçonnées ou creusées.

Le mobilier

On aura remarqué que les huttes en pierres levées étaient totalement dépourvues de mobilier fixe tel que banquettes le long des murs. Peut-être quelques pierres isolées auront-elles servi de sièges. Cela est en contradiction avec ce qui a été observé à Ouadi el-Arab¹⁹ où dans une cour intérieure et dans un local des banquettes couraient le long des parois. Par contre, un grand nombre de petits enclos ou d'espaces libres partiellement fermés par des murets en pierres sèches étaient dispersés à travers le village, dans les ruelles à l'extérieur des huttes. Beaucoup mesuraient moins d'un mètre de côté. Ils devaient servir d'entrepôts pour le combustible ou le fourrage, d'emplacements pour des réserves d'eau ou de lieux de travail.

¹⁸ L'agglomération d'Aniba est d'un caractère spécial avec ses huttes de grandes dimensions pouvant atteindre jusqu'à 6 m de diamètre. La présence

de poteaux y est justifiée et bien attestée. (voir G. STEINDORFF, *Aniba I*, p. 205-207 et fig. 18).

¹⁹ W. EMERY, L.P. KIRWAN, *op. cit.*, vol. II, pl. 22.



FIG. 4. Les portes des enclos.



FIG. 5. Les foyers domestiques.

Nous ne croyons pas avoir identifié des cours à ciel ouvert à l'intérieur des enclos. On retrouve de telles cours qui devaient abriter le bétail dans un habitat isolé tel qu'à Ouadi el-Arab mais qui ne se justifiaient pas dans notre complexe fermé où une zone était réservée aux animaux domestiques le long de la muraille nord.

Le groupement des enclos en pierres levées

Les enclos en pierres levées, ceux considérés comme habitables, étaient généralement groupés en îlots plus ou moins grands, plus ou moins complexes et assez régulièrement répartis (fig. 6). Ils étaient séparés par les ruelles. Les éléments dont nous disposons pour en préciser la fonction sont le plan d'implantation, les foyers, les portes de communication, la répartition des objets.

Les groupements de huttes formant des îlots correspondaient sans doute à des familles au sens large du terme, dont la complexité reste à évaluer.

Le plan de répartition des portes (fig. 4), aussi bien les portes d'entrée que les portes de communication entre enclos, peut nous aider à reconstituer des ensembles, encore que l'état de ruine du site ne nous ait pas toujours permis de les identifier. Ces données nous ont permis de recomposer quelques îlots, par exemple (fig. 6) :

- au nord-ouest de la porte principale, les enclos 1 et 2 avec 1 foyer ;
- au sud-ouest de la même porte, les enclos 59 et 29 avec l'annexe en pierres sèches 60 et l'entrée depuis le nord comportaient 3 foyers qui n'ont pas nécessairement fonctionné simultanément ;
- à l'ouest des précédents, les enclos 32, 33 et la petite annexe 52 formaient une unité ;
- plus à l'ouest, près de la muraille sud, le groupe 39, 40 et 57 avec 1 foyer dans l'enclos 39 et 2 entrées voisines sur la ruelle G ; 57 semble avoir été une dépendance partiellement construite en pierres sèches ;
- au nord du groupe précédent, l'ensemble 31, 27 et la resserre 28 comportait 2 foyers. L'entrée se faisait depuis l'est sur la ruelle E ;
- au centre du village, le groupe 61, 12, 13, 14 et 26 formait un îlot dont le foyer se trouvait dans l'angle de 26. 14 communiquait avec 13 mais nous n'avons pas trouvé d'entrée sur la ruelle L ;
- au nord-est de l'ensemble précédent, les enclos 3, 8, 9, 6 et la resserre 4 avaient des entrées contiguës au fond d'une impasse partant de la ruelle J. Nous n'avons pas relevé de foyer dans cet ensemble qui en possédait certainement un. L'enclos 6 peut se distinguer de 5 par une différence de niveau ;
- les deux enclos voisins 10 et 11 jouxtant les précédents semblent former une unité indépendante avec entrée depuis l'ouest ;
- l'enclos 21, cercle parfait de 3 m de diamètre, présentait un caractère particulier avec sa paroi de pierres levées plus hautes que la moyenne (fig. 17 a). Son entrée n'a pas pu être identifiée. Peut-être cet enclos avait-il un caractère sacré ;
- l'îlot formé de 22, 23, 68 auxquels il faut éventuellement ajouter 16, 17 et 18 comportait un foyer abrité (68) ;



FIG. 6. Les groupes d'enclos et les cheminements.

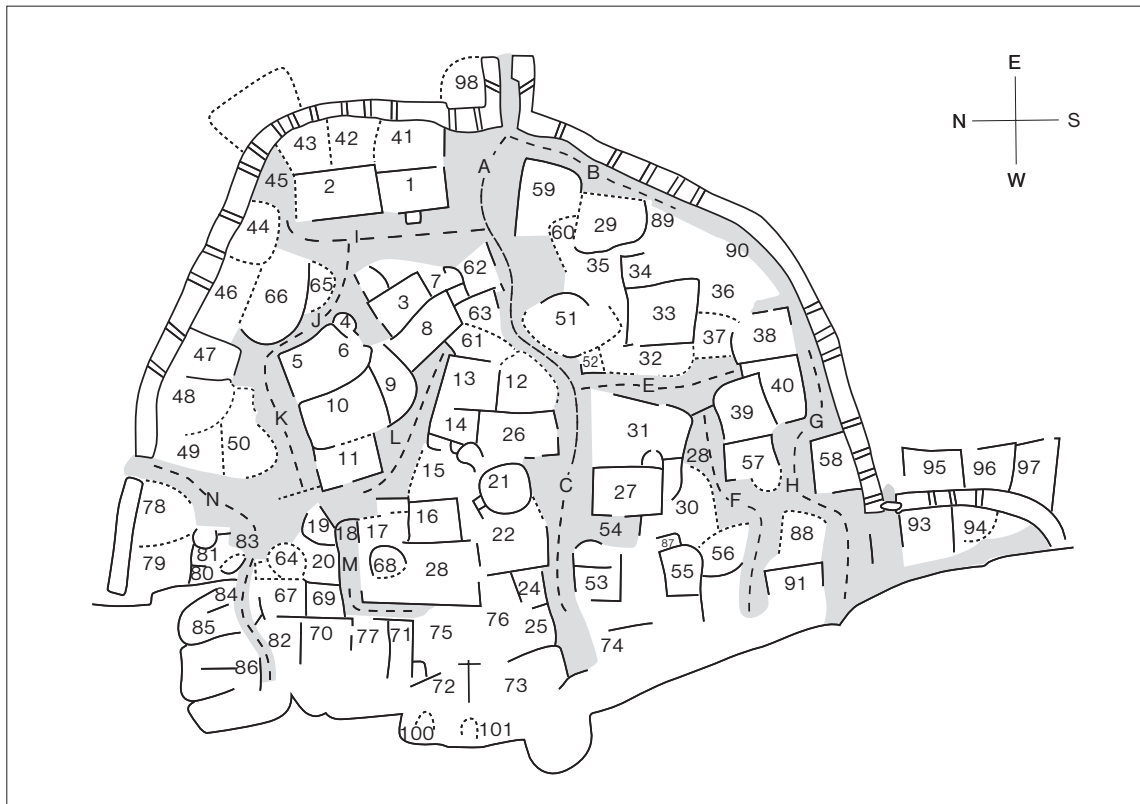


FIG. 7. Les ruelles.

- de petits enclos très dispersés dont beaucoup étaient en pierres sèches, au sud-ouest de la porte nord de la muraille, ne peuvent pas être reconstitués en îlots mais comportent des foyers : dans 64, 82 et au centre de l'espace 85, non entouré de murets ;
- l'enclos isolé 47, contre la muraille nord comportait un foyer dans son angle sud-ouest ;
- enfin, à l'extrême sud, de part et d'autre de ce qui semble avoir été une extension tardive du mur d'enceinte, nous voyons, à l'intérieur, l'enclos 93 en pierres levées et son annexe 94 en pierres sèches dans laquelle se trouvait un foyer ;
- à l'extérieur du même mur, les trois enclos 95, 96 et 97 s'appuyaient contre celui-ci. Ce groupe était équipé d'un foyer situé dans 95, près de son entrée.

Les enclos de pierres sèches

Ces constructions d'aspect très primitif, édifiées sans fondations, de toutes formes et de toutes dimensions ont pu exister dès la création du village mais les plus importantes d'entre elles dateraient de l'époque d'abandon du chemin de ronde.

Les enclos plus anciens de ce type, associés aux huttes de pierres levées réservées à l'habitation, leur servaient d'annexes ou d'entrepôts (fig. 17 b). On les trouve dispersés à travers le village. Ces constructions ne formaient d'ailleurs pas toujours des lieux fermés mais pouvaient être de simples murs servant d'appui, d'écran ou de limite.

Les enclos de pierres sèches de plus grande taille répartis surtout le long de la muraille nord ont sans doute servi de parcs pour le petit bétail ou même des bovidés. Nous en avons pour preuve la présence de déjections animales dans les enclos 78, 48 et 46 près de la porte nord, qui, plus large que la porte sud, était mieux adaptée au passage du bétail.

Le type de construction des enclos de pierres sèches montre que les murs, dépourvus de fondations, ne pouvaient pas monter bien haut, à 50 cm tout au plus. La plupart étaient dépourvus d'entrée. On en déduira qu'on entassait sur ceux-ci des amas de broussailles, en particulier des épineux qui servaient de « cages » pour les animaux à la façon des *zaribas* que l'on voit de nos jours au Soudan. Il n'est pas exclu que les matériaux utilisés dans la construction des enclos en pierres sèches ne proviennent de la muraille alors partiellement effondrée et tombée en désuétude.

LES RUELLES

[FIG. 7]

De nombreuses ruelles desservait les enclos d'habitation ou de travail. Le plan de répartition de ces ruelles (fig. 7) nous montre le village dans sa dernière phase de développement, c'est-à-dire après la disparition, au profit de nouveaux enclos, du chemin de ronde qui desservait les meurtrières. Ce plan nous donne une image où l'on voit que les principales artères (A-C, B-G-H au sud, A-J-K vers le nord) rayonnaient en descendant vers la falaise à partir de la porte est. Sur ces ruelles pouvaient se brancher des impasses telles que L au centre, E ou F au sud ou encore M conduisant à des entrées d'îlots.

Il est manifeste que la surface occupée par ces dégagements dépassait de loin les besoins de la desserte des habitations. On devine qu'une grande activité domestique ou artisanale prenait place dans ces ruelles, devant les huttes, activité attestée par la dispersion des objets ou des outils hors des enclos de même que par une légère surélévation du sol des ruelles par rapport aux maisons.

3. L'ACTIVITÉ HUMAINE DANS LE VILLAGE

LES OBJETS

Le matériel trouvé dans le village était d'une extrême pauvreté. Il faut noter aussi que les objets et la céramique étaient largement dispersés sur le site, fait dû sans doute aux hasards de la vie quotidienne, aux pillages après son abandon ou à la pente considérable du terrain. Signalons en passant deux fragments d'un percuteur retrouvés en 25 et 47, un tesson retaillé en forme de cuiller retrouvé brisé entre 12 et 26, un pied de vase entre 37 et 22, des tessons entre 58 et 22 et un autre entre 31 et 26.

À titre d'exemple, citons le contenu, à part la céramique, de trois enclos choisis parmi les mieux dotés :

Enclos 12

- une dizaine d'éclats de quartzite de couleur variable ;
- 1 éclat de schiste ;
- 1 galet rond en schiste ayant servi de percuteur ;
- 2 cailloux « corrigés » ;
- 1 pierre noire (?) à veine blanche ;
- éclats de quartz en abondance.

Enclos 18

- 1 polissoir en grès, cassé ;
- 1 éclat de grès et quelques pierres dures à grain très fin ;
- 1 éclat de silex ;
- éclats de quartz.

Enclos 23

- 1 morceau d'argile rougie par le feu (incendie) ;
- 5 éclats de quartzite ;
- 1 galet de schiste ;
- fragments de pierre noire (?) très dure ;
- quartz abondant.

*Les représentations humaines*²⁰

L'objet le plus intéressant trouvé dans le village est une statuette fragmentaire en grès figurant un être humain (fig. 19 a). L'objet provient de la région sud-est du site au point 89, entre l'enclos 29 et le point 90, à proximité du mur d'enceinte. C'est en vidant une crevasse profonde que cet objet a été ramené au jour. La statuette mesure dans son état présent environ 22 cm de haut sur 12 à 13 cm de large. Elle ne comporte pas d'indication de sexe. Elle est dépourvue de ses membres, il n'en subsiste que le tronc, la ceinture et le haut des cuisses. Il ne semble pas que les jambes aient jamais existé bien au-delà de ce qu'il en reste aujourd'hui. Le fessier est proéminent sans être stéatopyge. Les cuisses se terminent naturellement en deux moignons. La ceinture est marquée par une rainure profondément gravée au-dessus de laquelle le dos s'achève par un pli épais adipeux. Le ventre s'étale largement autour de l'ombilic. Aucune indication de poitrine féminine n'est visible. Sur le devant, les côtes sont assez fidèlement représentées de part et d'autre du thorax, incurvées vers le bas. Sur le dos, cinq lignes de traits obliques hachurés s'écartent symétriquement de la colonne vertébrale et descendent jusqu'au bourrelet de la ceinture. On peut interpréter celles-ci comme la représentation de la chevelure ou des traces de peinture ou de tatouage plutôt que la représentation d'un vêtement.

Une deuxième figurine (fig. 19 b), cette fois en argile, provient de l'enclos 85, près du bord de la falaise, dans une fissure du rocher où s'étaient accumulés nombre de tessons et deux figurines brisées d'animal: un train arrière de bovidé et des fragments d'un animal non identifié. Cette figurine de couleur gris-noir ne mesure que 3,5 cm de haut. La tête, réduite à un simple cylindre, ne porte aucune indication. Le cou est orné de 4 rangs de perles représentés par 4 traits incisés. La figurine montre l'amorce de deux bras asymétriques²¹. Toute la partie inférieure manque. Seule indication gravée, le triangle pubien (si c'est bien de cela qu'il s'agit) est représenté à l'envers, la pointe vers le haut.

Les figurines animales

Ce sont de petits objets modelés dans l'argile, mesurant de 2,5 à 4 cm de longueur. La grande majorité était cassée. Ils représentaient tous des quadrupèdes. Leur répartition dans le village, illustrée par la fig. 8, était aléatoire. Ces figurines étaient pour la plupart en terre crue, mais quelques-unes étaient cuites de façon irrégulière peut-être par accident. On peut estimer leur nombre à une cinquantaine²².

Les tessons de céramique remployés

Nous classerons parmi les objets ces restes de récipients en terre cuite ayant retrouvé un usage quotidien.

²⁰ Une bonne documentation graphique n'a pu être réunie.

²¹ Des figurines du même genre ont été trouvées ailleurs. Voir EMERY, KIRWAN, *op. cit.*, p. 106; G. STEINDORFF, *Aniba I*, pl. 72-73, n° 3.

²² Citons quelques figurines animales reconnaissables: dans la rue B, entre l'enclos 29 et le mur d'enceinte: chien ou cochon avec tête pointue; dans l'enclos 17, près de son entrée: chien ou petit veau; dans l'enclos 71: arrière-train d'animal, sans queue; dans l'enclos 85, dans la

fissure du rocher: parmi de nombreux fragments, l'arrière-train d'un assez gros animal (4 × 2,5 cm) muni d'une grosse queue. C'est de cette fissure que provient la figurine humaine d'argile au collier mentionnée plus haut.



FIG. 8. (P) Les perles et amulettes; (F) les figurines.



FIG. 9. Répartition des tessons portant des traces de réparation.

Sur un site tel que notre village où le silex était extrêmement rare, on faisait un large usage des débris de céramique. La grande majorité de ces remplois provient de récipients en terre marneuse du type Qena.

Ce sont des tessons dont les bords ont été régularisés par limage soit par retouches en prélevant de petits éclats, technique comparable à l'industrie du silex.

On peut répartir les tessons de céramique remployés en trois catégories :

- les tessons utilisés comme récipients, de forme concave, ovale dont le pourtour a été régularisé par limage ;
- ceux ayant servi d'outils. C'est la catégorie la plus nombreuse. Nous en avons recueilli une quinzaine d'exemplaires. Ils se caractérisent par leurs côtés tranchants : tranchant convexe, arrondi, tranchant pointu ou tranchant latéral, rectiligne ;
- ceux aux formes indéfinies mais dont les bords portent des traces de retouches, peut-être des grattoirs.

Il faut noter que de nombreux tessons portaient des traces de réparation (fig. 9) sous forme de petits trous au bord des cassures.

L'ocre

Les enclos 34 et 48 nous ont restitué des bâtonnets d'ocre rouge. Ce sont des fragments qui ont acquis une forme polygonale par frottement sur une surface rugueuse pour les réduire en poudre. Cette poudre servait de colorant pour la céramique ou à des fins rituelles. Steindorff a retrouvé dans les nécropoles du groupe C, à Aniba par exemple, des morceaux d'ocre rouge déposés à côté du mort²³.

*L'outillage lithique*²⁴

L'outillage lithique était représenté par des objets taillés dans le silex, le quartz, la cornaline, le quartzite, le schiste ou autre pierre dure non identifiée. La matière première provient surtout des anciennes alluvions du Nil préhistorique, celui-ci abandonnant son gravier et ses galets sur ses rives successives au cours des âges. Ce matériel est de mauvaise qualité et de petites dimensions. Cette industrie lithique n'appartient pas au Paléolithique trouvé sous le village et mentionné au début de cet article. Il en diffère par de nombreux aspects.

• Le silex

Une vingtaine d'éclats de silex de 1 à 3 cm de long ont été repérés sur le site. Les objets finis résultant de ce façonnage ont tous disparu, sans doute emportés par les habitants. Seuls trois éclats minuscules sont intéressants car on y décèle une technique identique à celle retrouvée assez fréquemment parmi le matériel de quartz de ce même site. Ils appartiennent donc à la même époque et caractérisent l'industrie du groupe C de ce village.

²³ *Op. cit.* p. 41 et 110

²⁴ Les données concernant l'outillage lithique sont de la main de Fernand

Debono à qui Serge Sauneron en avait confié l'étude. C'est sous la dictée de Debono que ce dernier avait rédigé

un texte dactylographié retrouvé dans ses archives. Nous reprenons ce texte quelque peu modifié et abrégé.

- Le quartz

Un nombre considérable de petits éclats informes et de galets roulés de quartz ont été recueillis; les pièces régulières sont rarissimes. Leurs dimensions n'excèdent pas 4 cm.

- La cornaline

Les pièces taillées dans la cornaline sont beaucoup moins nombreuses que celles extraites du quartz. La présence parmi les éclats de lamelles fines telles qu'on en a trouvé à Amada laisse deviner le façonnage de têtes de flèches transversales. Ce dernier type de flèches a survécu en Nubie depuis l'époque du groupe A jusqu'au Nouvel Empire.

- Le quartzite

Les spécimens lithiques taillés dans le quartzite sont assez variés parmi le matériel du groupe C. Il faut les rattacher aux instruments utilisés quotidiennement plutôt qu'à l'armement.

Couteaux à dos arqué

[FIG. 20, en haut]

Un ensemble en quartzite d'un type particulier inconnu en Égypte et ailleurs en Nubie. Ce type d'outil est représenté par huit pièces. Elles constituent un groupe homogène par leur forme et le quartzite dans lequel elles ont été façonnées: une pierre de couleur crème à grain très fin, à la résonance métallique.

Un examen superficiel suffit pour comprendre le mode de façonnage de ces outils à dos arqué et à tranchant rectiligne. En effet, ils ont été fabriqués à partir de disques plats retrouvés complets sur le même site. Fracturés en deux parties, leur cassure a été aménagée en un tranchant par usure sur une surface dure, peut-être une meule.

Sur les huit exemplaires connus, deux nous permettent d'en deviner l'utilisation. Le premier (fig. 20, en haut à gauche), brisé à une extrémité, mesure dans son état présent 11 cm de long sur 6,5 cm de haut. Son profil est triangulaire, mesurant 3,5 cm d'épaisseur au sommet. C'est le spécimen le plus grand du lot.

Le second exemplaire est le mieux conservé. Un peu plus petit que le précédent, il ne mesure que 1,2 cm d'épaisseur au sommet. Il présente un tranchant complet.

Une caractéristique intéressante propre à tous ces couteaux est la présence sur leur dos arrondi d'une petite cupule servant d'appui au doigt de l'utilisateur, améliorant ainsi sa préhension et augmentant sa capacité de pression. À l'opposé de cette cupule, on peut observer aux deux extrémités du tranchant la trace de son usure. Ces indices réunis suggèrent bien que ces outils ont été utilisés comme couteaux, ou pour faire des incisions, à usage réversible.

Haches et coins

Aucune hache polie n'a été trouvée dans le village. Par contre, 5 coins en quartzite simulant les haches, avec tranchant d'un côté et talon plat ont été découverts. Ces coins, façonnés dans un quartzite à grain fin, sont de section biconvexe ou plano-convexe. Ils mesurent de 7 à 10 cm de long, 5 à 6 cm de large et de 2 à 3 cm d'épaisseur au talon.

Certains de ces outils au tranchant ébréché portent des traces d'utilisation. Ils ne peuvent avoir rempli les fonctions de haches car façonnés dans un matériau trop fragile. À l'inverse des haches, ils comportent un talon plus large que le tranchant. On ne voit guère leur utilité que pour fendre du bois, à l'instar des usages actuels dans les oasis.

Meules

Seules deux meules ont été repérées sur le site, ce qui est peu en comparaison avec d'autres sites de la même importance. Ce sont des meules dormantes en quartzite de couleur gris foncé, matériau différent de celui de la région de Ouadi es-Sebou' qui est moins dense et plus friable.

Ces objets sont de petites dimensions : en moyenne de 30 cm de longueur sur 10 cm de large. L'une des meules présente une surface plate, striée, à l'extrémité légèrement relevée. La seconde est légèrement concave, apparemment repiquée à plusieurs reprises pour en augmenter l'efficacité. Toutes deux sont bombées sur le dessous.

Palettes rhomboïdales du groupe C

Parmi plusieurs fragments, une seule palette nous est parvenue intacte. Cet objet en quartzite jaune ressemble par sa forme aux palettes rhomboïdales classiques. Elle mesure 17 cm de long sur 10 cm de large. L'une de ses faces est plane, l'autre légèrement bombée. La face plate est gravée de stries parallèles dans le sens de la longueur. Les bords sont soigneusement lissés tandis que la face inférieure est sommairement dégrossie.

Les palettes de cette forme sont en général associées à la culture nagadienne I de Haute-Égypte.

Perçoir

Pièce extraite d'un quartzite blanchâtre à grain fin mesurant 1,7 cm de long. Sa base était cassée. Par une série de retouches latérales, on y a aménagé une pointe.

- Le grès

Affûtoirs

Des tablettes plates assez épaisses en grès de la région se trouvaient parmi les restes domestiques. Elles sont de forme hexagonale ou rectangulaire et mesurent de 6 à 8 cm de longueur sur 4 cm de largeur moyenne, épaisses de 2 cm environ. Il s'agit d'affûtoirs, instruments ayant servi à la fabrication d'objets en os poli. Parmi les 5 exemplaires recueillis sur le site, l'un d'eux était en quartzite. De forme ovale, plano-convexe, il était pourvu de trois rainures de profils divers correspondant aux différentes étapes du façonnage. Ces affûtoirs particuliers auront été vus ici pour la première fois en Nubie à l'époque du groupe C.

- Outils divers en pierre

Un important ensemble de *percuteurs et broyeurs* provient de ce village. On en compte 4 en quartzite, 3 en forme de disque en schiste vert, forme connue depuis l'époque prédynastique, 1 en silex et 1 en roche dure ignée, tous portaient des étoilures sur plusieurs de leurs faces.

Les géodes

Le village a fourni un remarquable ensemble de vingt de ces moellons plus ou moins sphériques, creux, dont l'intérieur est tapissé de cristallisations, véritables curiosités de la nature récoltées dans le désert, mais apparemment sans utilité pratique.

L'os

Six poinçons ont été retrouvés, de profil droit ou arqué, dont deux étaient de section circulaire à l'extrémité et quatre de section bi-convexe ou plano-convexe sur toute leur longueur. Aucun n'avait conservé sa pointe intacte. Le plus grand d'entre eux mesurait 10 cm de long.

Deux dents de ruminants présentaient des traces de retouche en biseau. On ignore leur usage.

Carapace de tortue

Des fragments de la carapace inférieure de tortue avaient été aménagés en régularisant les bords. Une des extrémités avait été soigneusement lissée en forme de ciseau.

LA SUBSISTANCE²⁵

Il est à noter que pratiquement aucun des éléments de la faune n'a été retrouvé dans ou près des foyers domestiques mais le plus souvent dans les décharges.

Les mammifères

Les restes de mammifères étaient les plus abondants parmi les vestiges animaux. Presque tous les éléments de la charpente osseuse des mammifères ont été cassés à l'époque ancienne mais seulement les longs os dont on extrayait la moelle et la boîte crânienne pour en sortir la cervelle présentaient un intérêt comestible.

Les oiseaux

Parmi les débris alimentaires du village, une vingtaine d'os de volatiles de dimensions moyennes ont été identifiés.

La présence de l'autruche dans la région est attestée par les coquilles d'œufs dont quatre fragments seulement ont été recueillis sur le site.

Les poissons

Les détritiques domestiques du village, situé près de la rivière, ont fourni des restes de poissons d'eau douce, notamment six épines de nageoires dorsales ou latérales de poissons de la famille des siluridés. Il est à noter que ni hameçon ni poids de filet n'ont été trouvés dans le village.

Les crustacés

Trois fragments de pinces du crabe nilotique ont été recueillis dans les enclos 1 et 2, un autre dans l'enclos 42 du village. Cette découverte revêt un certain intérêt car ce serait la première fois qu'on relève la présence de ce crustacé d'eau douce dans les détritiques alimentaires d'un site archéologique égyptien.

²⁵ Ce chapitre est le fruit de la collaboration entre Serge Sauneron et Fernand Debono.

La tortue du Nil

La tortue du Nil était représentée sur le site par quatre fragments de carapace. Ils proviennent de l'enclos 16 et des *locus* 36 et 92. L'animal étant comestible, il ne fait pas de doute que les habitants du village ont consommé sa chair.

Les coquillages d'eau douce

Des fragments de coquillages appartenant aux bivalves *Unio* ou *Spatha* ont été récoltés çà et là dans les détritiques du village. On ignore si ces coquillages représentaient des éléments de la nourriture ou servaient à d'autres usages comme la parure par exemple.

LA PARURE

Comme on peut le déduire de l'étude de Brigitte Gratien²⁶, les objets de parure n'étaient ni riches ni abondants dans le village. L'auteur en donne la liste. On ajoutera simplement que les objets en pâte émaillée sont certainement d'origine égyptienne. La répartition de ces petits objets sur le site (fig. 8) est peu éclairante.

4. CONCLUSIONS

La campagne internationale de l'Unesco pour la sauvegarde des monuments de la Nubie menée dans les années 1950-1960 aura mobilisé de nombreuses bonnes volontés, se consacrant à la documentation et à l'étude d'une vaste région jusque-là peu connue.

L'effort porta alors d'une part sur le sauvetage de grands monuments dont plusieurs furent déplacés et d'autre part sur des fouilles, le plus souvent de nécropoles, jugées plus productives que les maisons des vivants. Plus productives peut-être mais pas plus instructives. La fouille d'un grand site urbain du groupe C tel qu'Aniba de 1929 à 1934 qui reste un modèle du genre aura démontré tout ce que l'on peut apprendre sur la vie quotidienne d'un peuple²⁷.

Le grand mérite de Serge Sauneron aura été d'avoir saisi l'importance que revêtait l'étude d'un site aussi original que le village fortifié de Ouadi es-Sebou' et d'avoir mené cette étude rondement, le village disparaissant quelques mois plus tard sous les eaux du lac Nasser.

Nous pensons ainsi avoir, par ce court article, sorti de l'oubli un dossier si digne d'intérêt.

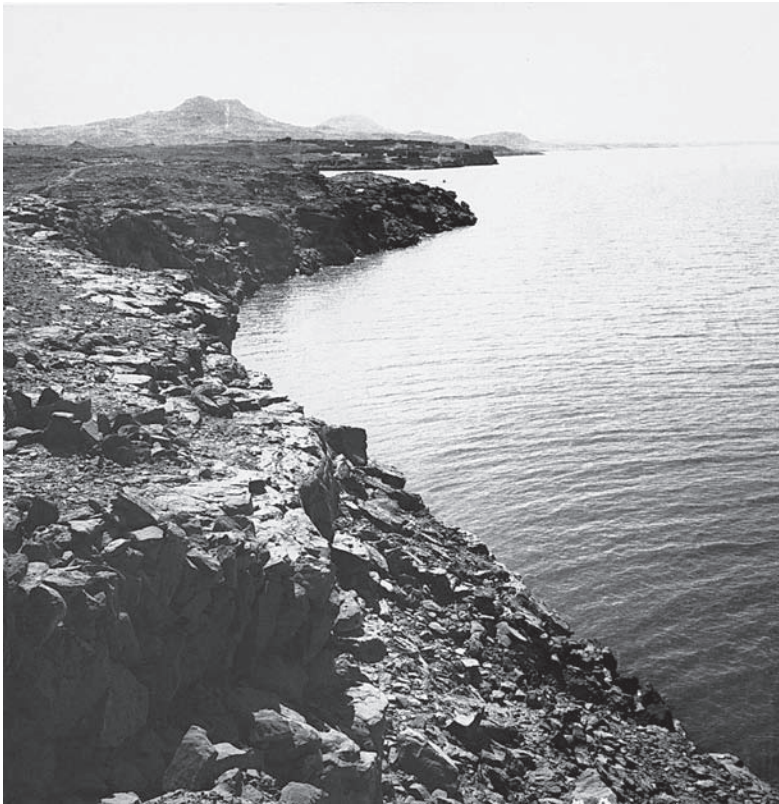
J. J.

²⁶ Voir B. GRATIEN, « Le village fortifié du groupe C à Ouadi es-Seboua Est, typologie de la céramique ». *CRIPEL* 7, 1985, p.41 et fig. 2.

²⁷ Le responsable d'une expédition archéologique en Nubie déclare avoir fouillé au cours d'une saison 1800 tombes et 3 maisons.



a



b

FIG. 10.

a. Le village au-dessus de la falaise vu du Nil en 1964.

b. Les vestiges du village au bord de la falaise. Vue prise du nord en 1964.



a



b

FIG. II.

a. Le site avant la fouille. Vue vers le sud.

b. La région nord du site avant la fouille.



a



b

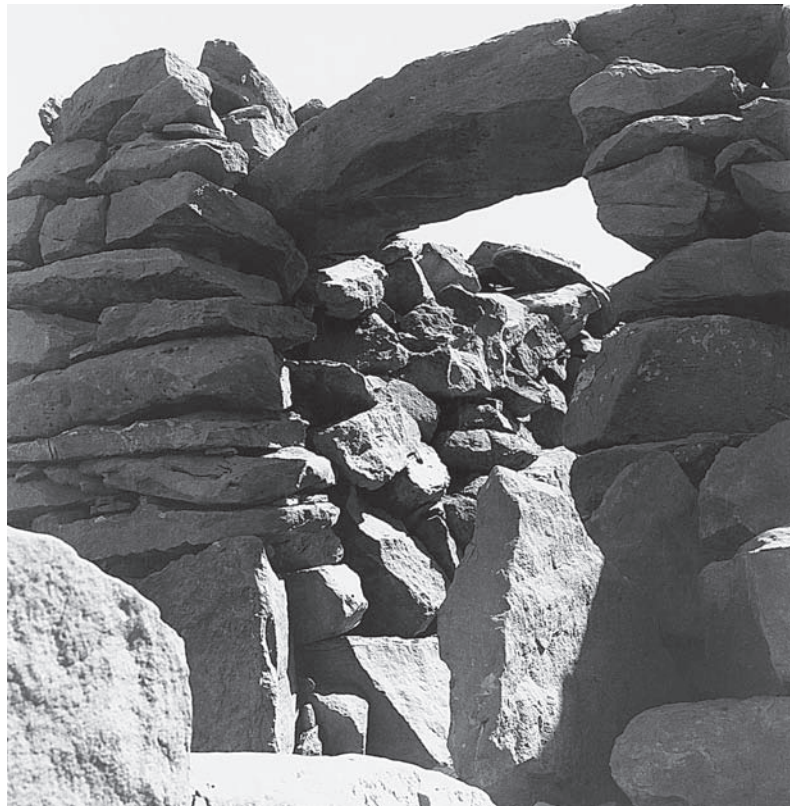
FIG. 12.

a. La muraille sud. Rocher inclus dans la construction.

b. La muraille sud. Construction en épîs.



a



b

FIG. 13. La porte sud.

a. La porte sud vue de l'extérieur (est).

b. La porte sud et son linteau vue de l'ouest.



a



b

FIG. 14. La porte de l'est.

a. L'extérieur vu du sud-est.

b. La porte vue de l'intérieur.



a



b



c

FIG. 15. Le mur d'enceinte.

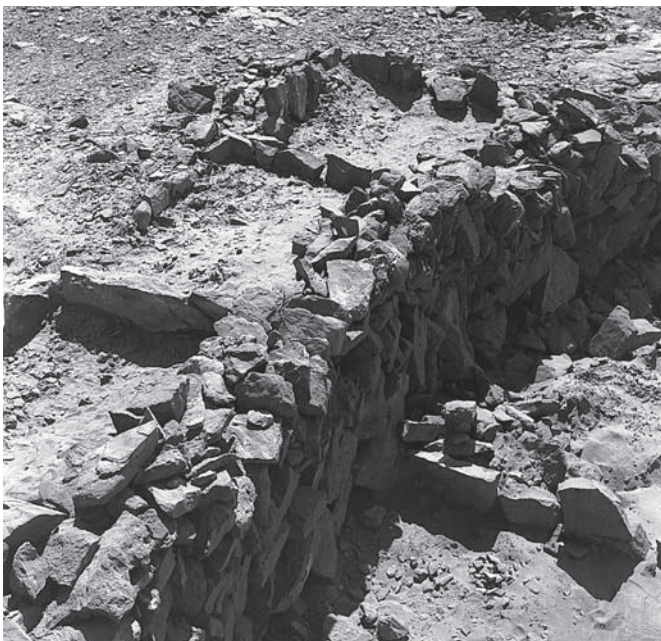
- a. L'extrémité nord de la muraille.
En avant, les enclos 78 et 79.
- b. Une meurtrière vue de l'intérieur de l'enceinte.
- c. Au centre, meurtrière vue de l'extérieur de la muraille.



a



b



c

FIG. 16. Trois aspects du sommet de la muraille.
 a. La muraille près de la porte de l'est.
 b. La muraille nord vue de l'est.
 c. L'extension de la muraille vers le sud,
 vue du nord-ouest.



a



b

FIG. 17.

a. Type d'enclos en pierres levées : l'enclos 21.

b. Type d'enclos en pierres sèches : enclos 12 vu du sud.

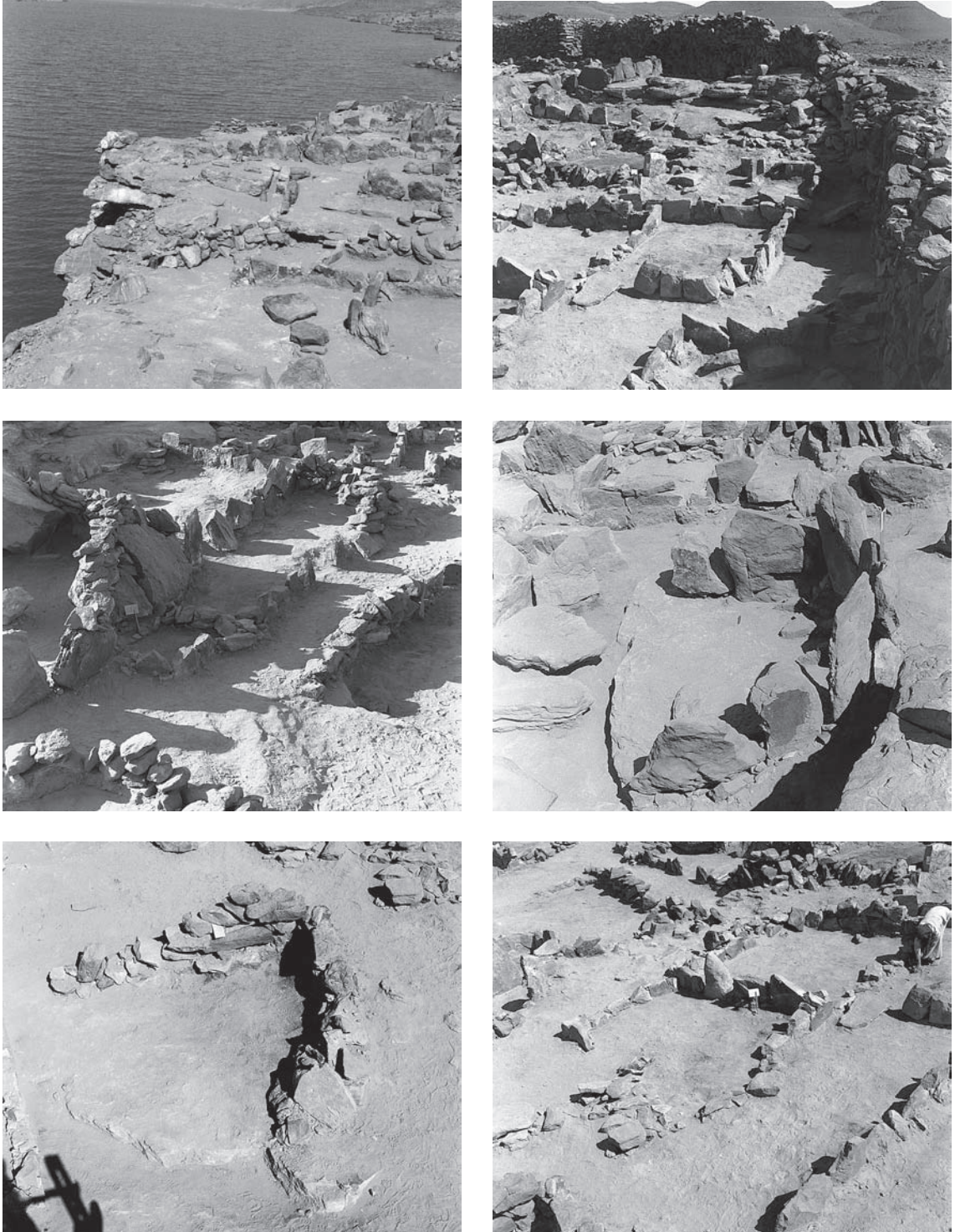


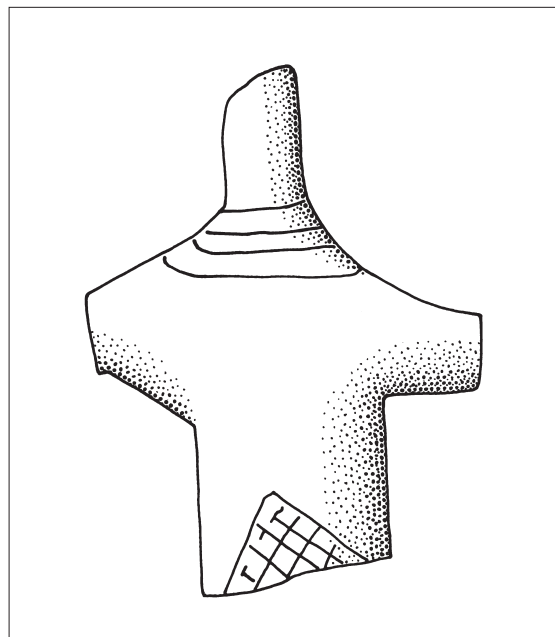
FIG. 18. Divers aspects du site.



a. Vue de dos



Vue de profil



b

FIG. 19. Représentations humaines.
 a. Statuette fragmentaire en grès.
 b. Figurine en argile.

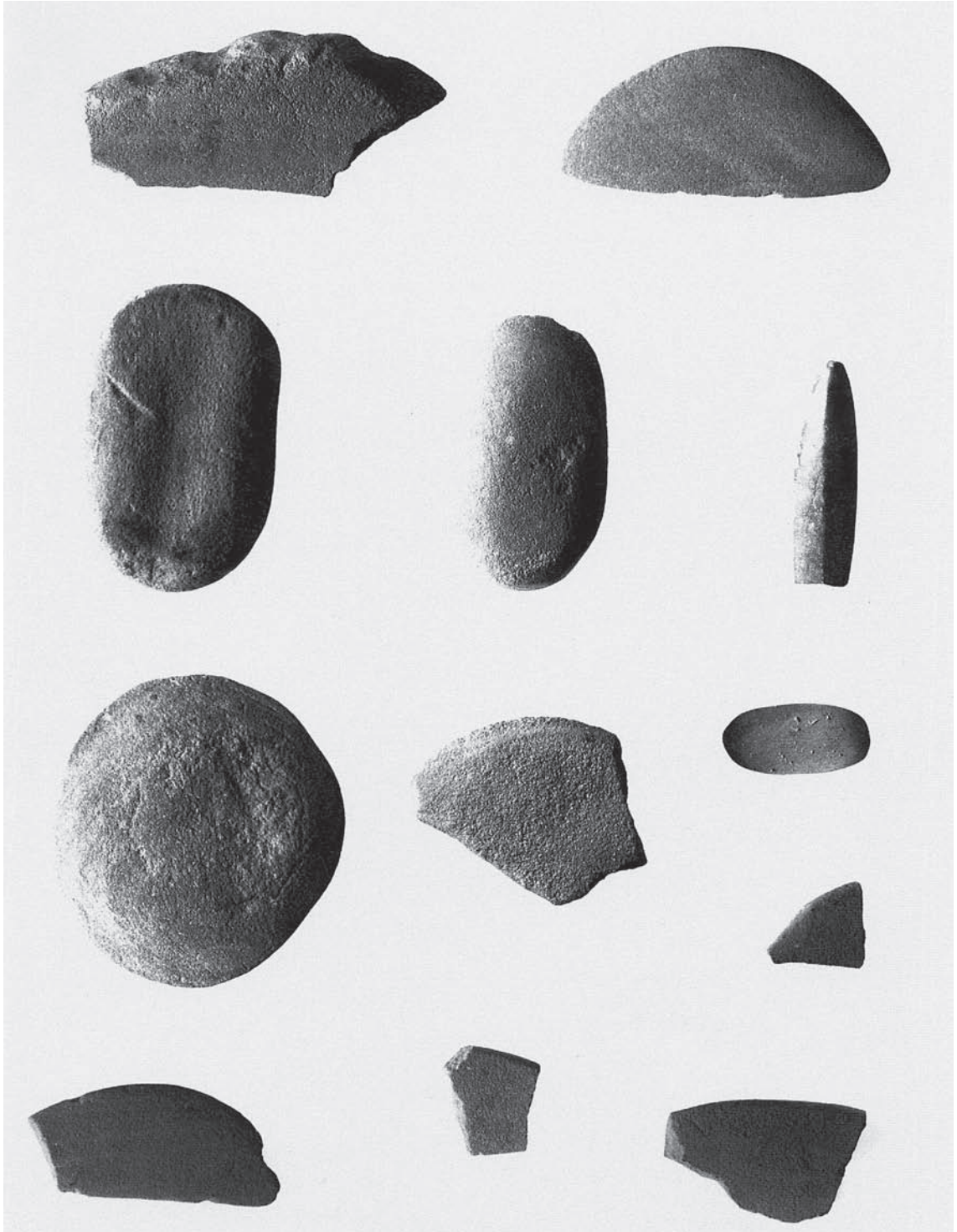


FIG. 20. Divers outils en pierre.